



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **27**
 Nombre de votants : **32**
 Date de convocation : **22/03/2018**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
 2017 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) - PUJOL, CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) - LESNE (Tordères) - AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)
 Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

27/218

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Code INSEE : 66210
Etablissement : ASSAINISSEMENT Budget
BUDGET ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2017
Page n° 2

Département : PYRENEES ORIENTALES
Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
Date d'Edition : 29/03/2018

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 32
VOTES : Contre 0 Pour 32 Abstention 0
Date de convocation : 22/03/2018

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
Séance du 29 Mars 2018

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats Reportés		1 259 121,97			-	1 259 121,97
Opérations de l'exercice	822 228,47	1 892 785,83	2 515 288,40	1 674 310,44	3 337 516,87	3 567 096,27
TOTAL	822 228,47	3 151 907,80	2 515 288,40	1 674 310,44	2 496 538,91	4 826 218,24
Résultats de clôture		2 329 679,33	840 977,96			1 488 701,37
Restes à réaliser			1 727 268,37	975 382,21	1 727 268,37	975 382,21
TOTAL CUMULES	822 228,47	3 151 907,80	4 242 556,77	2 649 692,65	5 064 785,24	5 801 600,45
RESULTATS DEFINITIFS		2 329 679,33	1 592 864,12			736 815,21

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture', 'résultats définitifs'.

2° Constatant les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de l'exercice et du bilan de sortie.

3° Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser;

4° Approuvant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations:

les conseillers communautaires présents et représentés.

Cachet:

Pour expédition conforme,
P/le Président,

Rémy ATTARD



Réception par le préfet : 04/04/2018